DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 MARS 2017

Délibération
n° 2017.03. 19.B

Les soleils de l'été 2017 : demande de subvention auprès du Département de la Charente

LE NEUF MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis salle de réunion du stade du GrandAngoulême boulevard Jean Moulin à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 mars 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-François DAURE, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, François NEBOUT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2017

DELIBERATION N° 2017.03. 19.B

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE	Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

LES SOLEILS DE L'ETE 2017 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

La nouvelle agglomération de GrandAngoulême, née de la fusion des quatre EPCI, portera en 2017 le programme estival intitulé « Les soleils de l'été - balades artistiques et gourmandes ».

Chaque soirée est organisée en partenariat avec les communes qui accueillent la manifestation et avec les associations locales. Le portage opérationnel est assuré par le CSCS Effervescentre.

Une soirée « Les soleils de l'été » se compose en 3 temps : une randonnée, une dégustation de produits locaux suivi d'un spectacle vers 21h.

Cet évènement se déroulera du 7 au 28 Juillet 2017 sur les communes de Roullet-Saint-Estèphe, Voeuil-et-Giget, Mouthiers-sur-Boëme, Sireuil, Trois-Palis, Claix, Voulgézac et Plassac-Rouffiac.

Ce programme participe à l'animation du territoire, rassemble habitants et touristes. En mêlant randonnée et spectacle, alliés à des temps de convivialité, il contribue à la diffusion culturelle des arts vivants et à la sensibilisation d'un public large, autour d'un programme intergénérationnel. Cette dynamique implique de solliciter des subventions à différents partenaires financiers.

Le budget du programme se présente comme tel :

Budget Global - Dépenses		Recettes	
Cachets artistiques	6 499,00 €	Département de la Charente	1 900,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement	494,00 €	GrandAngoulême	4 817,87 €
Sacem/SACD	844,87 €	Billetterie	1 120,00 €
Total DEPENSES	7 837,87 €	Total RECETTES	7 837,87 €

Avec l'aide à la diffusion, le département de la Charente apporte son soutien pour permettre aux compagnies et aux artistes d'être diffusés en Charente.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président et/ou son représentant à demander les subventions nécessaires auprès du département de la Charente et à signer tout document afférent.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **13 mars 2017**	**Affiché le :** **13 mars 2017**